

Nantes, le 2 juillet 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préservation de la biodiversité

La Région salue la décision du Ministre de l'agriculture sur l'interdiction du Cruiser

« La Région des Pays de la Loire, fortement engagée auprès des apiculteurs pour la sauvegarde de l'abeille et la reconstitution des cheptels, se réjouit de la décision de Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, qui a annoncé vendredi soir dernier, l'interdiction de mise sur le marché du Cruiser » réagit Dominique Tremblay, conseiller régional délégué à l'alimentation et l'agriculture.

« Son utilisation, autorisée grâce aux décisions du précédent gouvernement et en violation de la jurisprudence du Conseil d'État, avait des conséquences graves sur la biodiversité, la filière apicole et même agricole au vu des déficits de pollinisation constatés », précise Sophie Bringuy, Vice-présidente en charge de l'environnement.

La Région était maintes fois intervenue, encore en 2011, pour dissuader les agriculteurs des Pays de la Loire d'utiliser les semences prétraitées par le Cruiser OSR. Elle avait également apporté son soutien à la requête de l'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF) et des autres associations, concernant l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser, corroborée par l'avis émis cette année par l'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

« Plus largement, ce dossier illustre la nécessité d'une réelle expertise indépendante, en amont des homologations pour mise sur le marché des produits chimiques » ont conclu les deux élus.

Soutien de la Région des Pays de la Loire à la filière apicole

Elle participe depuis 2008 au programme « l'abeille, sentinelle de l'environnement », avec l'accueil de ruches sur les toits de l'Hôtel de Région à Nantes ainsi que dans des lycées des Pays de la Loire.

La Région apporte par ailleurs son soutien à la filière apicole, (plus de 466 000 € en 2011), en aidant financièrement la reconstitution des cheptels affectés par la surmortalité, en accompagnant l'action du GIE Élevage des Pays de la Loire dans le domaine économique et pour la lutte contre la varroase, en aidant celle contre le frelon asiatique et ou encore en finançant des actions ponctuelles (mielleries collectives, sites pédagogiques etc...).

Enfin, la Région finance la formation « BPREA Apicole » du CFPPA de LAVAL: 15 stagiaires suivent cette formation qui se terminera fin Août 2012 pour un budget de 100000 € correspondant à 11 Parcours Théoriques Complets (PTC). Cette formation a été reconduite pour la période août 2012 / août 2013.